



CONGRÈS NATIONAL MONTPELLIER 2022



Thème 1

theme1@snes.edu

Thème 1 - Redonner du sens et du commun au second degré

Rapporteur-es : Gwénaél Le Paih, Simon Bach, Sandrine Charrier, Claire Guéville, Yannick Lefebvre, Anne-Sophie Legrand

N°	Texte initial – NE RIEN INSCRIRE NI MODIFIER DANS CETTE COLONNE	Vos amendements académiques
001	Thème 1 - Redonner du sens et du commun au second degré	LYO -
002	Introduction – Affirmer le projet éducatif du SNES-FSU	LYO -
003	Les cinq années de mandature d'E. Macron ont marqué un très net recul de la politique de démocratisation de l'accès aux savoirs. Alors qu'il avait annoncé à sa nomination qu'il ne serait pas « le ministre des réformes », J-M Blanquer a mis en œuvre des orientations libérales pour l'éducation multipliant les réformes inégalitaires, supprimant près de 8 000 emplois dans le second degré pour 65 000 élèves supplémentaires. Jouant régulièrement les parents d'élèves contre les personnels, il a par ailleurs adressé de multiples signaux à une frange conservatrice de l'électorat d'E. Macron comme le retrait de la circulaire sur l'écriture inclusive ou la campagne sur la laïcité à la rentrée 2021 réduite à dessein aux caractéristiques essentialisantes des élèves en écho aux obsessions du rapport Obin sur les atteintes à la laïcité.	LYO -
004	L'entrisme d'entreprises et d'officines privées sur le périmètre de l'école a été encouragé sur des champs pour lesquels le service public, faute de personnels ou de moyens, a été affaibli voire écarté : orientation scolaire, aide aux devoirs, numérique éducatif, certifications... Au lycée, les logiques de parcours individuel mettant en concurrence les élèves entrepreneurs d'eux-mêmes ont incité les familles qui le peuvent à recourir aux coachs privés pour toutes les formes d'accompagnement scolaire, creusant un peu plus les inégalités.	LYO – Ajouter avant le paragraphe « La politique gouvernementale n'a cessé de favoriser le développement de l'enseignement privé et sa mise en concurrence avec le public. Par ailleurs, ... » LYO – Remplacer « entrepreneurs d'eux-mêmes » par « entrepreneurs d'eux-mêmes » et « coachs » par « coachs », avec des guillemets.

005	La crise sanitaire a révélé combien les écarts entre les élèves se sont aggravés en dépit de toutes les stratégies des personnels pour maintenir l'activité des élèves dans des conditions dégradées. Le refus du ministre de concéder à la rentrée 2021 des aménagements de programmes et des moyens pour des demi-groupes a laissé les personnels seuls pour résorber les lacunes et retards d'apprentissage. Sur-interprétant les évaluations standardisées de la rentrée 2021 en sixième, le ministre a même affirmé que les retards des élèves avaient été rattrapés, oubliant scandaleusement les écarts toujours persistants avec les collèges de l'éducation prioritaire.	LYO – Remplacer « les écarts toujours persistants avec les collèges de l'éducation prioritaire » par « les écarts avec les collèges de l'éducation prioritaire, qui s'aggravent ».
006	Si le service public d'éducation et tout particulièrement le second degré ont été atteints, fragilisés et abaissés sous E. Macron, la réussite des élèves, leur accès à la qualification, leur poursuite d'étude vers l'enseignement supérieur ont été portés sans relâche par les personnels malgré des conditions de travail intenable. Car la crise de recrutement, les sureffectifs dans les classes, les inclusions mal préparées, les changements incessants, les tâches périphériques envahissantes et sans intérêt, la pression des hiérarchies intermédiaires pèsent sur l'activité, précarisent les identités professionnelles et interrogent le sens des métiers.	LYO – Remplacer « le second degré ont été atteints » par « le second degré ont été attaqués ». Remplacer « interrogent le sens des métiers » par « remettent en cause le sens des métiers ».
007	Cela exige du SNES-FSU de porter haut et fort ses revendications pour redonner du sens et du commun au second degré, valoriser l'expertise de personnels concepteurs de leur métier et de leur activité. Il s'agit d'en faire aussi un levier de syndicalisation dans la perspective des élections professionnelles de décembre 2022.	LYO -
008		LYO -
009	Le collège doit être repensé pour que les élèves soient en situation de s'approprier une culture commune, ouverte et émancipatrice, avec une exigence de mixité sociale et scolaire des établissements et un label unique pour l'éducation prioritaire. Les apprentissages doivent se faire dans la classe sous la responsabilité de l'enseignant-e.	LYO -
010	En travaillant sur les options, les horaires disciplinaires, les programmes, l'accompagnement des élèves dans la classe et en vie scolaire, en dégageant du temps pour réunir les équipes pluriprofessionnelles, en abaissant significativement les effectifs quand il y a inclusion, il est possible d'écarter tout risque de décrochage afin d'envisager avec confiance et sécurité pour tous les élèves une poursuite de scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans.	LYO – Ajout « effectifs, a fortiori quand il y a inclusion » Remplacer « écarter tout risque de décrochage » par « réduire tout risque de décrochage ».
011	La classe de seconde pourrait devenir une étape dans la continuité de la Troisième ouvrant sur la découverte des nouvelles disciplines du lycée afin d'envisager sans pression pour les élèves et leur famille une orientation vers l'une des trois voies. La spécialisation progressive en cycle terminal de la voie générale comme technologique doit s'organiser autour d'enseignements cohérents entre eux mais sans limiter les poursuites d'étude. Les bacheliers en attente d'une affectation dans le supérieur pourraient rester un an de plus au lycée pour compléter leur formation initiale.	LYO - Supprimer « Les bacheliers en attente d'une affectation dans le supérieur pourraient rester un an de plus au lycée pour compléter leur formation initiale. »
012	Les mandats de Paris sur l'école inclusive, l'allocation de moyens et les effectifs cibles, le numérique et les pratiques professionnelles restent en tout point d'actualité.	LYO -
013		LYO -

014	Fiche 1 - Recentrer l'effort sur les apprentissages au collège	LYO -
015	Le collège subit en continu des réformes à bas bruit dont les lignes de force sont le renforcement de l'autonomie et la multiplication des dispositifs en dehors de la classe. Alors qu'il est menacé, le principe même du collège unique doit être réaffirmé avec pour objectif une scolarité commune pour une culture commune exigeante dans des formes adaptées aux élèves.	LYO -
016	Le sens des métiers se perd dans une course sans fin à la gestion de la pénurie de moyens et à « l'innovation ». Les inégalités et la concurrence entre les disciplines et entre les établissements en sortent renforcées.	LYO – Ajouter à la fin : « Le renforcement de l'autonomie de l'établissement – et du chef d'établissement- doit être combattu. »
017	Le SNES-FSU refuse le glissement des missions d'orientation des Psy-En vers les professeurs ou leur externalisation.	LYO – Rajouter à la fin « le rôle des professeurs principaux doit être clarifié ».
018	Un bilan de la réforme de 2016 est nécessaire. Un cadre national avec des horaires disciplinaires incluant des dédoublements, les programmes et les options s'impose. Ce cadre doit permettre de recentrer le travail des enseignant-es sur les apprentissages pour que s'effectue en classe la majeure partie du travail personnel des élèves.	LYO -
019	Pour mettre en place des actions diversifiées d'aide aux élèves, le SNES-FSU demande deux heures d'accompagnement à tous les niveaux du collège, sans réduction des horaires disciplinaires et incluses dans le service des enseignants. Comment les organiser pour qu'elles restent à la main des enseignant-es ?	LYO – Supprimer « Comment les organiser pour qu'elles restent à la main des enseignant-es ? » Ajouter à la fin : « Ces heures doivent être rattachées à des disciplines, au sein des classes, en privilégiant des dédoublements. »
020	Pour la prise en charge des élèves en difficulté, quels besoins de formation des enseignant-es sont à revendiquer ? Faut-il des études dirigées pour l'aide aux élèves, assurées par quels personnels ?	LYO – Remplacer « Pour la prise en charge des élèves en difficulté, quels besoins de formation des enseignant-es sont à revendiquer ? Faut-il des études dirigées pour l'aide aux élèves, assurées par quels personnels ? » par « il faut mettre un terme à la prise en charge des études dirigées par des structures extérieures. »
021	Alors que les besoins des élèves dans la classe se sont accrus sous l'effet des sureffectifs, de l'hétérogénéité, de l'inclusion, faut-il renforcer le nombre d'heures hebdomadaires des élèves au collège ? Et en particulier celui des disciplines à 1 h ou 1h 30 ?	LYO – Remplacer Alors que les besoins des élèves dans la classe se sont accrus sous l'effet des sureffectifs, de l'hétérogénéité, de l'inclusion, faut-il renforcer le nombre d'heures hebdomadaires des élèves au collège ? Et en particulier celui des disciplines à 1 h ou 1h 30 ? par « Il faut lutter pour obtenir des moyens et permettre le travail en effectifs convenables, en fléchissant et finançant des dédoublements, particulièrement pour les disciplines lésées par la réforme de 2016. Le SNES-FSU rappelle que la mise en place de l'EMI ne doit pas se substituer ni occulter le besoin d'un enseignement en Information Documentation, avec un programme national, un horaire dédié et assuré par le professeur documentaliste »
022	Pour lutter contre la ségrégation et préparer l'accès au lycée, faut-il imaginer de nouvelles disciplines ? Imposer des choix d'options, notamment en classe de Troisième ?	LYO -
023	Pour des élèves en grande difficulté, peut-on envisager une année d'étude supplémentaire pour préparer le passage dans l'une des trois voies du lycée, avec quelle organisation ?	LYO – Remplacer « Pour des élèves en grande difficulté, peut-on envisager une année d'étude supplémentaire pour préparer le passage dans l'une des trois voies du lycée, avec quelle organisation ? » par « Pour lutter contre le décrochage scolaire et prendre en charge les élèves en grande difficulté afin de leur

		<i>permettre à tous d'acquérir une culture commune et d'accéder à une orientation choisie, il est important d'abonder fortement les dotations horaires des collèges pour permettre la diminution des effectifs par classe, la mise en place de dédoublements et, dans les établissements qui le souhaitent, de dispositifs de 5ème-4ème ou de 4ème-3ème en 3 ans à effectifs réduits permettant de prendre le temps pour les apprentissages et de raccrocher les élèves autour d'un projet porteur."</i>
024	Le SNES-FSU défend une nouvelle architecture du DNB pour rompre avec le socle, valoriser toutes les disciplines et en faire une étape vers le lycée. Comment lui redonner à très court terme sa valeur d'examen national ?	LYO – ajout à la fin : <i>Le SNES-FSU demande l'obtention du DNB basé sur des épreuves terminales nationales, et se donne un mandat d'étude sur le périmètre et les modalités de ces épreuves.</i> »
025		LYO – Ajout à la fin de la fiche 1 : « <i>Le SNES-FSU demande l'abandon de Pix, Ev@lang et des tests de fluence.</i> »
026	Fiche 2 - Un lycée diversifié avec un baccalauréat national	LYO -
027	Le lycée doit constituer le creuset d'une culture commune dans le cadre d'une scolarité obligatoire portée à 18 ans. L'organisation des enseignements doit assurer cohérence et spécialisation progressive des apprentissages dans une logique d'approfondissement et d'ajouts d'enseignements. En voie technologique, la démarche projet doit être réhabilitée.	LYO -
028	Le baccalauréat est à la fois l'ultime étape de la validation des acquis et la clé de l'accès à l'enseignement supérieur. Comme diplôme national, il doit s'appuyer sur des épreuves nationales, terminales et anonymes. Le SNES-FSU demande la fin du contrôle continu et la suppression du projet local d'évaluation qui vise entre autres la standardisation des pratiques professionnelles.	LYO - Rajouter à la fin : « <i>encourage les pressions sur les équipes</i> »
029		LYO -
030	Le SNES-FSU demande l'abandon des certifications (PIX et langues vivantes) et des attestations de Langues vivantes. Les enseignements et le baccalauréat doivent permettre d'attester un niveau.	LYO -
031	Les trois voies du lycée forment un cadre clair pour la formation des jeunes. Comment assurer l'équilibre entre deux nécessités, celle des enseignements les plus communs possibles et celle de la spécialisation ? Cela suppose un processus d'orientation qui intègre les possibilités de revenir sur des choix et le recrutement de PsyEN qui apportent une aide spécifique aux élèves pour leur développement et leur épanouissement. Cela oblige à penser conjointement des enseignements et des programmes, avec des contenus et une évaluation, dont les modalités désamorcent les mécanismes de ségrégations scolaires, sociales, genrées et territoriales. Quelle organisation du lycée revendiquer pour un tel projet ? La possibilité d'un allongement à quatre années du déroulé des apprentissages peut-elle être profitable ?	LYO – Remplacer « Comment assurer l'équilibre entre deux nécessités, celle des enseignements les plus communs possibles et celle de la spécialisation ? » par « <i>Il faut trouver un équilibre entre deux nécessités, celle des enseignements les plus communs possibles et celle de la spécialisation</i> » Remplacer « Quelle organisation du lycée revendiquer pour un tel projet ? » par « <i>Il est impératif de revenir à la reconstitution de classes au lycée pour redonner aux élèves un collectif de travail.</i> » Supprimer « La possibilité d'un allongement à quatre années du déroulé des apprentissages peut-elle être profitable ? »
032	Pour toutes les voies, des combinaisons d'enseignements, aux contenus élaborés en cohérence les uns avec les autres, doivent assurer des poursuites d'études étendues et identifiées. Une offre conséquente d'options obligatoires au choix, financée, devrait	LYO – Supprimer « Avec l'objectif d'une remise à plat du lycée Blanquer, quels aménagements provisoires doit-on revendiquer pour la rentrée 2022 ? »

	être mise en place pour enrichir la culture acquise. Avec l'objectif d'une remise à plat du lycée Blanquer, quels aménagements provisoires doit-on revendiquer pour la rentrée 2022 ?	Ajouter après « culture acquise » : « Le SNES-FSU demande l'abandon des réformes Blanquer et une remise à plat de la réforme du lycée mettant fin au contrôle continu et rétablissant des épreuves terminales, nationales et anonymes. Dans l'immédiat, le SNES-FSU exige que les épreuves terminales se déroulent en juin et que soient prises des mesures d'aménagement des programmes. »
033	L'accès à l'enseignement supérieur doit être ouvert à toutes et tous. Le SNES-FSU continue de demander l'abandon de Parcoursup pour un système d'affectation transparent qui garantisse à toutes et tous l'inscription dans les formations de leur choix, selon un système de vœux hiérarchisés.	LYO – Ajout après « système d'affectation transparent » : « totalelement anonyme, y compris l'établissement de provenance »
034		LYO -
035	Fiche 3 - L'articulation Troisième-Secondaire à consolider	LYO -
036	Le SNES-FSU s'oppose à toute rupture qui séparerait d'un côté le collège, engagé dans une poursuite de la primarisation des savoirs, et de l'autre le lycée, sélectif et inscrit dans la logique bac-3/bac+3. L'unité du second degré doit être défendue avec une formation initiale complète sous statut scolaire jusqu'à 18 ans, ce qui exclut tout recours à l'apprentissage, avec des enseignant-es recruté-es sur leurs qualifications disciplinaires pour intervenir indifféremment en collège et au lycée. Le SNES-FSU refuse toute tentative d'augmentation du temps de travail et de bivalence au collège. Les horaires disciplinaires doivent restés hebdomadaires au collège comme au lycée.	LYO -
037	Les programmes de Troisième et Seconde sont à repenser pour gagner en cohérence et progressivité. Les personnels de ces deux niveaux doivent pouvoir se retrouver à leur demande et sans alourdir leur charge de travail avec un ordre du jour à leur main.	LYO – Supprimer « Les personnels de ces deux niveaux doivent pouvoir se retrouver à leur demande et sans alourdir leur charge de travail avec un ordre du jour à leur main. »
038	Dans le cadre du mandat d'étude voté au congrès FSU à Metz, le SNES-FSU poursuivra sa réflexion notamment avec le SNUEP-FSU « sur la ou les structures devant accueillir les élèves sortant de 3ème permettant de lutter efficacement contre toute reproduction sociale et contre toute orientation précoce et subie ».	LYO -
039	L'articulation entre le collège et le lycée doit garantir des possibilités d'orientation vers les trois voies du lycée, le temps nécessaire pour découvrir de nouvelles disciplines et le droit de revenir sur ses choix. Les élèves doivent avoir accès à une information neutre, objective et gratuite. L'Onisep doit être restaurée dans ses missions initiales.	LYO -
040	La classe de Seconde pourrait dans ce cadre être entièrement redéfinie pour y retrouver l'ensemble des matières enseignées en collège, que ce soit en tronc commun ou avec des options obligatoires. La place des enseignements technologiques doit être renforcée, par une intégration dans le tronc commun ou par une option technologique obligatoire.	LYO – Supprimer « La classe de Seconde pourrait dans ce cadre être entièrement redéfinie pour y retrouver l'ensemble des matières enseignées en collège, que ce soit en tronc commun ou avec des options obligatoires. »
041	La Technologie au collège doit-elle être repensée pour mieux affirmer les dimensions technologiques de la culture commune ? Comment la Technologie pourrait-elle intégrer des éléments de découverte des activités professionnelles, constitutives de la culture professionnelle ?	LYO – Remplacer « doit-elle être repensée pour mieux affirmer les dimensions technologiques de la culture commune ? » par « doit être repensée pour mieux affirmer les dimensions technologiques de la culture commune, et n'a pas spécifiquement vocation à préparer à l'orientation ».

042	Faut-il garder provisoirement des dispositifs tels les 3 ^e prépa-métiers pour des élèves en rupture avec les disciplines scolaires ? Pour confirmer les projets d'élèves qui n'ont pas eu ou demandé d'affectation en seconde professionnelle, une découverte des enseignements professionnels peut-elle être proposée en seconde générale ?	LYO – Remplacer « Faut-il garder provisoirement des dispositifs tels les 3 ^e prépa-métiers pour des élèves en rupture avec les disciplines scolaires ? Pour confirmer les projets d'élèves qui n'ont pas eu ou demandé d'affectation en seconde professionnelle, une découverte des enseignements professionnels peut-elle être proposée en seconde générale ? » par « Il faut garder provisoirement des dispositifs tels les 3^e prépa-pro pour des élèves en rupture avec les disciplines scolaires. »
043		LYO -
044	Fiche 4 – Former et qualifier après le baccalauréat et tout au long de la vie	LYO -
045	Le droit aux poursuites d'études supérieures requiert un abandon de Parcoursup et une augmentation du nombre de places dans le supérieur. Le SNES-FSU continuera le travail fédéral avec le SNESUP pour l'accès à l'enseignement supérieur.	LYO – Ajout à la fin « et la fin de la sélection à l'entrée de l'université, et la gratuité des dossiers d'inscription. »
046	Le lien entre pré-bac et post-bac est rendu plus complexe par la réforme Blanquer du lycée. Le passage à deux spécialités en Terminale a déséquilibré certaines voies comme la BCPST (prépa agro/véto). Les CPGE économiques sont aussi déstabilisées.	LYO -
047	Le SNES-FSU déplore les conditions de mise en place des MP2I-MPI. Il dénonce la création de Cycles Pluridisciplinaires d'Études Supérieures qui, sans moyens nouveaux et dédiés, constituent une menace pour les CPGE existantes, comme le développement des bachelors.	LYO – Remplacer tout le paragraphe « Le SNES-FSU déplore les conditions de mise en place des MP2I-MPI. Il dénonce la création de Cycles Pluridisciplinaires d'Études Supérieures qui, sans moyens nouveaux et dédiés, constituent une menace pour les CPGE existantes, comme le développement des bachelors. » par « Le SNES-FSU déplore les conditions de mise en place des MP2I-MPI, il est urgent de recruter des professeurs d'informatique en nombre suffisant et de créer les postes nécessaires pour répondre aux besoins en informatique. # Le SNES-FSU dénonce la création sans les moyens appropriés de Cycles Pluridisciplinaires d'Études Supérieures qui, sous couvert d'ouverture sociale risque de mettre les CPGE en difficulté. Les ouvertures de CPES dans les conditions actuelles entraîneront à brève échéance des fermetures de classes préparatoires alors même que ces dernières sont déjà engagées dans un processus d'ouverture sociale. Le SNES-FSU dénonce également le développement des bachelors et la promotion de formations privées hors contrat dans Parcoursup. Ces formations, avec des frais de scolarité très élevés, entrent, par leur recrutement, en concurrence directe avec les CPGE formation essentiellement gratuite. Le risque est grand aujourd'hui que soit remise en cause la politique d'ouverture de CPGE des années 1990/2000 qui permet d'assurer un important maillage territorial participant ainsi à la démocratisation de l'enseignement supérieur.
048	Les classes de BTS doivent être développées, sous statut d'étudiant-e-s, en conservant un accueil diversifié de bacheliers-ères sans quota, et permettre des poursuites d'études. La place de la session de remplacement doit être clarifiée. Les épreuves de BTS suffisent et ne doivent pas faire l'objet de certifications annexes.	LYO – Remplacer « sans quota » par « et en ouvrant les places nécessaires dans les BTS publics pour l'accueil de toutes et tous. »
049	Faut-il envisager le BTS en 3 ans, passant par une 3 ^{ème} année en licence professionnelle, en lien avec l'université ? Une année propédeutique après le bac	LYO – Remplacer tout le paragraphe « Faut-il envisager le BTS en 3 ans, passant par une 3 ^{ème} année en licence professionnelle, en lien avec l'université ? Une

	pourrait par ailleurs être proposée pour des remises à niveau : la base du volontariat peut-elle suffire ?	année propédeutique après le bac pourrait par ailleurs être proposée pour des remises à niveau : la base du volontariat peut-elle suffire ? » par « L'allongement de la scolarité n'est pas la solution aujourd'hui. Il faut développer les possibilités de licence professionnelle en lien avec les universités, pour les élèves volontaires. Et surtout, améliorer les conditions d'études de chaque élève. »
050	Les lycées, avec leurs enseignants, doivent être un des piliers du service public de l'Education et de la Formation Tout au Long de la Vie. Les enseignants volontaires doivent pouvoir assurer ces différentes missions mais quelles organisations des services revendiquer ?	LYO – Remplacer « Les enseignants volontaires doivent pouvoir assurer ces différentes missions mais quelles organisations des services revendiquer ? » par « Les enseignants doivent pouvoir partager leurs services en formation initiale et formation tout au long de la vie »
051		LYO -
052	Fiche 5 - Liberté professionnelle, métier, équipes pluriprofessionnelles	LYO -
053	La liberté professionnelle est nécessaire à la réussite des élèves. Elle permet la prise en compte :	LYO -
054	- des besoins réels des élèves	LYO -
055	- du contexte de travail (matériel, social...)	LYO -
056	- de la nécessité de faire évoluer des objectifs à court terme en fonction des facteurs précédents	LYO -
057	- de la richesse et la diversité de la dimension humaine des agents	LYO -
058		LYO -
059	Elle permet d'être autonome, concepteur, auteur d'initiatives. Elle améliore la santé des personnels et rend les métiers attractifs. Nos mandats du congrès de Paris posent le cadre et les conditions de cette liberté professionnelle.	LYO - Remplacer « d'initiatives. Elle améliore la santé des personnels et rend les métiers attractifs. » par « d'initiatives, sans qu'elles deviennent un critère de mérite. Son non-respect détériore la santé des personnels et rends les métiers moins attractifs ».
060	Après la lutte contre le PLE (projet local d'évaluation) ou l'imposition de classes sans notes, comment définir et défendre la liberté pédagogique dans le cadre collectif ?	LYO – Supprimer « dans le cadre collectif ».
061	L'imposition de méthodes, de guides, vade-mecum etc, est une atteinte à la liberté professionnelle au profit du respect de méthodes et objectifs. Elle nie le sens du travail et répond à des logiques de domination et de contrôle des pratiques.	LYO – Remplacer « vade-mecum etc, sont une atteinte » par « vade-mecum, ainsi que les préconisations intrusives et les pressions de la part de certains chefs d'établissements dans le champ pédagogique sont une atteinte »
062	Les équipes pluriprofessionnelles complètes sont un outil important pour la réussite de tous les élèves, l'accompagnement, la lutte contre la difficulté scolaire, l'inclusion. L'échange d'informations, de savoirs et d'expériences, ainsi que la complémentarité des habiletés professionnelles, doivent accroître la liberté professionnelle. Comment assurer leur existence effective ?	LYO – Remplacer « Comment assurer leur existence effective ? » par « des recrutements s'imposent urgemment pour constituer des équipes pluriprofessionnelles complètes et permanentes (infirmières, assistants sociaux, Psy-EN...) dans chaque établissement »
063		LYO -
064	Fiche 6 - Apprentissage de la citoyenneté	LYO -
065	L'injonction à l'engagement tend à occuper désormais tout le champ des réformes éducatives en matière d'apprentissage de la citoyenneté. L'engagement devient un élément central dans l'évaluation du niveau de l'élève, en particulier dans la sélection généralisée pour l'accès à l'enseignement supérieur, au point même de vouloir en faire	LYO – Remplacer « L'engagement devient un élément central » par « le SNES-FSU déplore que l'engagement devienne un élément central »

	un critère pour l'obtention des diplômes. L'éducation est ainsi réduite à une forme de dressage et cela transforme l'évaluation, en examen de conformité sociale.	
066	Les annonces autour d'une refonte du programme d'enseignement moral et civique et d'un retour à l'instruction civique, notamment dans le cycle 4 du collège, s'inscrivent aussi dans cette conception autoritaire de l'éducation.	LYO -
067	Le service national universel (SNU) témoigne de ce virage idéologique où toute contestation de l'ordre établi devient déviance. En singeant les gestes et le parcours du militaire, ce dispositif caricature l'armée dont les méthodes sont investies de toutes les vertus pédagogiques possibles pour lutter contre la violence, éduquer à la laïcité et aux « valeurs de la République. Le SNU a dans les faits, vocation à envahir le temps scolaire et à s'emparer des contenus relevant habituellement des enseignements. Il n'est pas acceptable de voir des enseignements scolaires comme l'EMC ou les SVT ainsi dévoyés.	LYO -
068	Il ne peut être envisageable de présenter le SNU ou ses avatars comme un dispositif qui tente de reconstituer un lien social que les réformes Blanquer s'acharnent à détruire.	LYO -
069	Il faut encourager les jeunes à réfléchir à un engagement civique voire politique. Mais le volontariat doit rester la règle dans le cadre scolaire.	LYO – Ajout après « civique voire politique » : « sans chercher à ce qu'ils.elles se conforment à des attentes institutionnelles. »
070	Le SNES-FSU condamne le projet du SNU obligatoire et demande la suppression de l'actuel dispositif. Il demande que le budget alloué au SNU revienne au financement de projets réellement éducatifs et émancipateurs. Dans l'immédiat, il appelle les personnels à ne pas participer à ce dispositif et à refuser tout séjour de cohésion se déroulant sur le temps scolaire.	LYO -
071	Pour l'avenir, il s'agit au contraire de revitaliser la démocratie collégienne et lycéenne afin que ces principes puissent se matérialiser autrement que par des opérations de communication voire même de manipulation politique. Comment doit se concrétiser la citoyenneté scolaire ? Comment peut-on la valoriser sans pour autant en faire un élément supplémentaire de discrimination sociale et genrée ?	LYO – Ajout au début « Le SNES-FSU soutient les droits syndicaux des lycéen.nes. »
072		LYO -
073	Fiche 7 - Éducation prioritaire et ruralité	LYO -
074	Le report de la suppression du label REP est un répit mais des labels liés à des contrats et/ou projets menacent l'éducation prioritaire : contrats locaux d'accompagnement (CLA), cités éducatives, Territoires éducatifs ruraux (TER) insidieusement opposée à la ruralité.	LYO -
075	Ces labels visent la déréglementation du système éducatif. Ils menacent toute équité et transparence et mettent en concurrence les personnels (part variable REP+, exclusion des AESH et AED de l'indemnitaire, profilage des postes, projets de hiérarchies intermédiaires...).	LYO – après « exclusion des AESH et AED de l'indemnitaire », ajout de « et de la pondération ».
076	L'ingérence des élus locaux et la délégation des missions (orientation, aide aux devoirs...) à des sociétés privées s'y développent.	LYO -

077	La carte scolaire doit favoriser la mixité sociale (voir les mandats de Rennes et de Grenoble).	LYO -
078	La continuité du service public et la concurrence du réseau privé nécessitent que certains collèges ruraux souvent à faibles effectifs soient maintenus avec une équipe pluri-professionnelle complète. Quelles mesures revendiquer pour limiter les contraintes pour les personnels ?	LYO -
079	Les moyens de suivi et d'accompagnement (CIO, Psy-en) doivent y être notamment renforcés. Des places d'internat dans des lycées pour faciliter la mobilité des collégiens ruraux après la Troisième sont à créer.	LYO -
080	Les établissements ruraux doivent bénéficier de mesures pour l'accès à la culture. Les subventions doivent être suffisantes pour favoriser les sorties et voyages pédagogiques.	LYO -
081	Le SNES-FSU revendique une politique nationale d'Éducation prioritaire qui compense les conséquences scolaires des inégalités économiques, sociales et de santé, avec des critères objectifs, transparents et concertés pour un label unique. Tout établissement qui relève de ces critères doit être labellisé avec des bonifications égalitaires pour les personnels et des moyens spécifiques (effectifs allégés, créations de postes...). Le SNES-FSU revendique un plan d'urgence pour l'école accompagné d'une relance de la politique nationale d'Éducation prioritaire (mandats de Rennes et de Paris.)	LYO - Remplacer « effectifs allégés » par « réaffirmer les maxima d'effectifs » Ajout à la fin « Les dispositifs particuliers (ULIS, SEGPA, UPE2A...) doivent être répartis dans tous les établissements, et pas seulement dans l'éducation prioritaire, avec des moyens dédiés. »
082		LYO -
083	Fiche 8 - L'oral en classe et aux examens : des pratiques au service de la réussite des élèves	LYO -
084	L'enseignement et l'évaluation de l'oral dans la formation initiale des élèves ne relèvent ni de techniques de communication ni d'un art oratoire. L'oral est un outil et un objet d'enseignement, il participe à la socialisation scolaire. Travailler l'oral permet de neutraliser son rôle de marqueur social amplifiant les inégalités sociales et de genre.	LYO -
085	La capacité d'un élève à élaborer une problématique, à s'exprimer à l'oral en construisant son exposé sur des savoirs et ses connaissances sont pour le SNES-FSU des objectifs majeurs de l'évaluation de l'oral. Ces savoirs se construisent, en fonction des disciplines avec une pratique, une réalisation concrète, une production, un projet effectué en classe, l'explicitation d'une démarche.	LYO -
086	Dans les enseignements technologiques, la maîtrise du vocabulaire technique est essentielle. Pour le baccalauréat, une épreuve orale terminale de présentation du projet permettrait de valider les savoirs spécifiques à la démarche technologique.	LYO -
087	La prestation orale peut être évaluée mais elle doit faire l'objet d'un enseignement explicite dans le cadre des disciplines et être rattachée à ce que l'on enseigne en classe. Les programmes devraient donc le préciser explicitement. En lien avec les professeurs documentalistes, l'oral peut aussi valoriser des recherches documentaires	LYO – Remplacer « Dans un tel cadre, comment faire évoluer l'épreuve orale du DNB et l'évaluation de l'oral au lycée ? » par « Pour l'oral du DNB, un cadrage national précis des attendus et des barèmes s'impose pour donner du sens à l'épreuve. Les préconisations qui poussent à développer l'oral dans toutes les disciplines tendent à mettre les enseignants en difficulté ».

	qui ont du sens dans chaque discipline. Dans un tel cadre, comment faire évoluer l'épreuve orale du DNB et l'évaluation de l'oral au lycée ?	
088		
089	Dans tous les cas, pour travailler l'oral, des groupes allégés sont nécessaires. Les évaluations du baccalauréat et du DNB ne peuvent avoir pour objet des savoirs, savoir-faire et comportements acquis en dehors du cadre scolaire.	LYO – Ajout après « allégés » : « avec des horaires dédiés »
090		LYO -

Vote du Texte

Pour : 55 – Contre : 0 – Abstention : 2 – NPPV : 0